



# LAYMAN'S REPORT

©Beaubert R./LPO/LIFE VISON

*Conservation du Vison d'Europe et des  
espèces et habitats d'intérêt communautaire  
associés du bassin de la Charente*

LIFE16 NAT/FR00872

Septembre 2017 - Novembre 2023



Agir pour  
la biodiversité



# POURQUOI UN PROJET LIFE DÉDIÉ AU VISON D'EUROPE ?

## ~ CARTE D'IDENTITÉ

**Nom latin :** *Mustela lutreola*.

**Taxon :** Mammifère, Carnivore, Mustélide.

**Taille :** 45 à 60 cm (queue comprise).

**Poids :** 500 g (femelles) à 900 g (mâles).

**Robe :** Fourrure entièrement brun-chocolat.

**Signe distinctif :** Maquillé de blanc sur la lèvre supérieure et le menton.

**Habitats :** Zones humides avec couvert végétal dense (marais, prairies humides, boisements inondables...) et tout type de cours d'eau (rivière, ruisseau, fossé...).

**Régime alimentaire :** Proies disponibles dans les milieux aquatiques (amphibiens, petits mammifères, poissons, oiseaux, crustacés...).

### Comportement :

Principalement nocturne avec des périodes d'activité en journée et au crépuscule. Territorial et solitaire au sein d'un domaine vital très vaste.

**Reproduction :** Une seule portée au printemps, de 2 à 5 visonneaux.

### Un mammifère protégé :

Le Vison d'Europe est protégé au niveau national (depuis 1976) et bénéficie également d'une protection communautaire (espèce prioritaire) et internationale.



François Desbordes



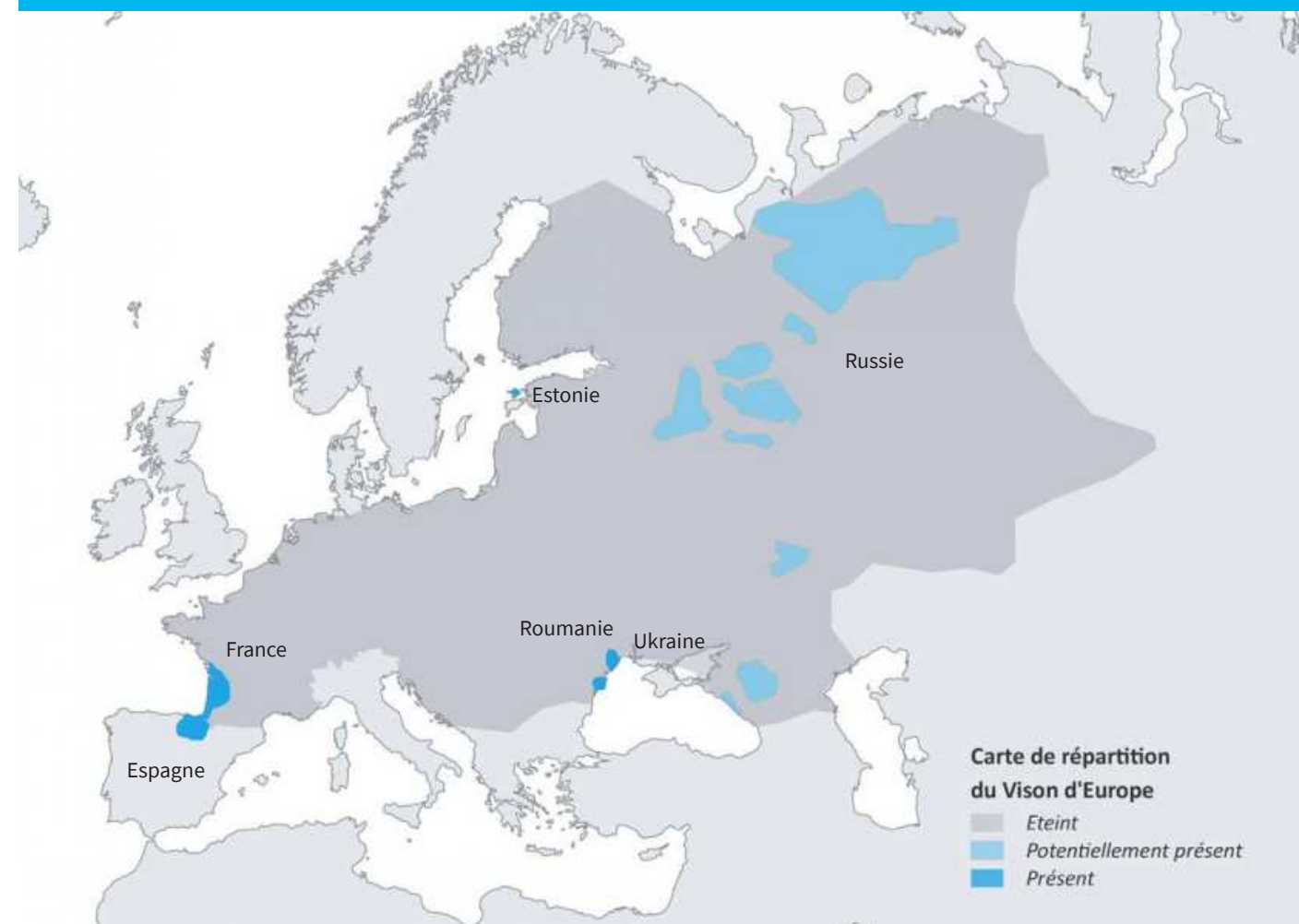
Statut de conservation du Vison d'Europe sur la liste rouge de l'IUCN.



est l'Instrument Financier de l'Union Européenne dédié à soutenir des projets dans les domaines de l'environnement et du climat

Une espèce en danger critique d'extinction au niveau national et mondial :

- Autrefois largement répandu en Europe, le Vison d'Europe a perdu 85% de son aire d'origine depuis la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au moins 90 % de ses effectifs au cours du XX<sup>e</sup> siècle.
- La répartition mondiale est désormais limitée à quelques populations isolées et déclinantes en Europe orientale d'une part, et dans le sud-ouest de la France et le Nord de l'Espagne d'autre part.



Carte de répartition du Vison d'Europe. © IUCN, 2016



## ~ MENACES

Elles sont principalement d'origine anthropique, avec 3 menaces majeures :

**1 Destruction, dégradation et fragmentation des habitats** (réduction drastique des zones humides, diminution des proies, mortalité directe...)



Vue aérienne du marais de Voutron (premier plan) contrastant avec les parcelles d'agriculture céréalières (arrière plan)  
© Meunier A./LPO/LIFE VISON

**2 Mortalité par collisions routières** (2/3 des Visons d'Europe trouvés morts en France)



Vison d'Europe victime de collision routière  
© Fournier C./GREGE

**3 Expansion du Vison d'Amérique**, espèce exotique envahissante (concurrence directe et indirecte, confusion avec le Vison d'Europe)



Vison d'Amérique © Dourthe J.V.

### Et d'autres menaces qui peuvent impacter l'espèce :

- morsures par des carnivores domestiques ou sauvages (1/5 des visons d'Europe trouvés morts en France)
- intoxications secondaires aux raticides
- pathologies (maladie de Carré)
- compétition avec d'autres espèces exotiques envahissantes (Raton laveur...)

## ~ LE LIFE VISON

**OBJECTIF** : Sauver les derniers noyaux de population et accroître la population dans le bassin de la Charente, secteur stratégique d'intervention pour la conservation de l'espèce en France, car exempt de population établie de Vison d'Amérique.

# 23 actions

prises en place sur 8 sites Natura 2000 pour atteindre 5 grands objectifs :

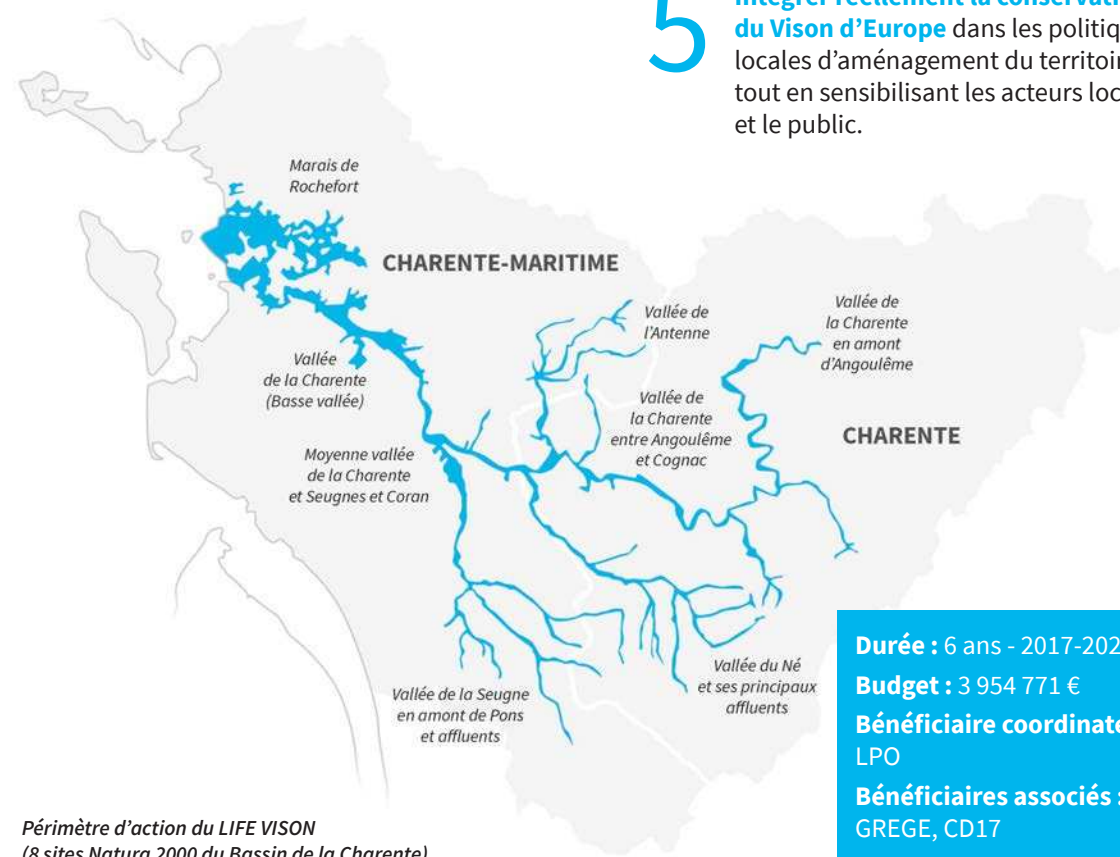
**1 Améliorer les connaissances sur le Vison d'Europe** (répartition, écologie,...) afin de cibler les mesures de protection.

**2 Protéger et restaurer son habitat de prédilection**, les zones humides.

**3 Réduire les collisions routières**, en créant des passages sécurisés sous les routes.

**4 Prévenir l'expansion de mammifères exotiques concurrents.**

**5 Intégrer réellement la conservation du Vison d'Europe** dans les politiques locales d'aménagement du territoire tout en sensibilisant les acteurs locaux et le public.



**Durée** : 6 ans - 2017-2023  
**Budget** : 3 954 771 €  
**Bénéficiaire coordinateur** : LPO  
**Bénéficiaires associés** : GREGE, CD17



# AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

**933**

contacts de visons d'Europe

**17 412**

nuits-pièges

**72 771**

nuits-tunnels

**43 972**

nuits-piquets

**108 947**

nuits-pièges-photo

**360**

analyses génétiques de poils pour déterminer les espèces

**135**

génotypages (identification et décompte des individus à partir des poils)

**48**

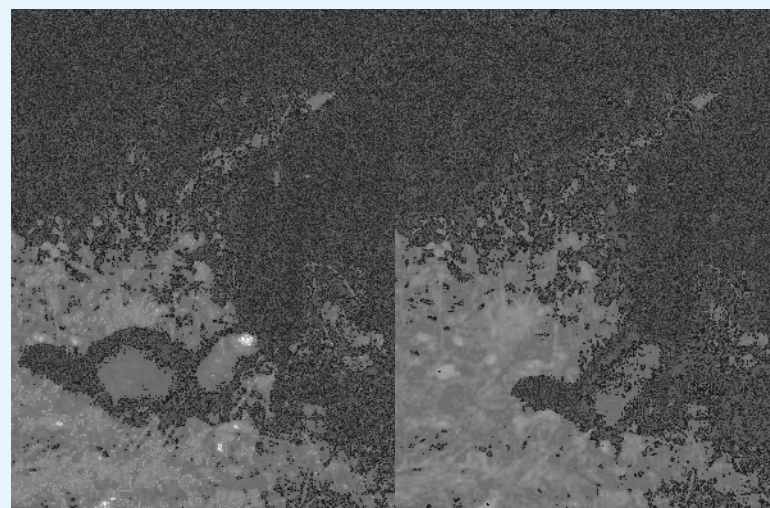
**Visons d'Europe différents identifiés**

(25 femelles, 21 mâles et 2 de sexe indéterminé), et 5 visonneaux observés en 2021 sur les gîtes de reproduction des femelles suivies par radiopistage

## ~ DÉTECTION ET CARACTÉRISATION DES NOYAUX DE PRÉSENCE

**Le Vison d'Europe est très discret et particulièrement difficile à contacter. Une cartographie fine de sa présence est indispensable pour engager des actions de conservation efficaces.**

**OBJECTIF :** Connaître finement la répartition du Vison d'Europe sur le périmètre du LIFE VISON et la composition des noyaux détectés, en combinant et répétant diverses méthodes d'inventaire complémentaires.



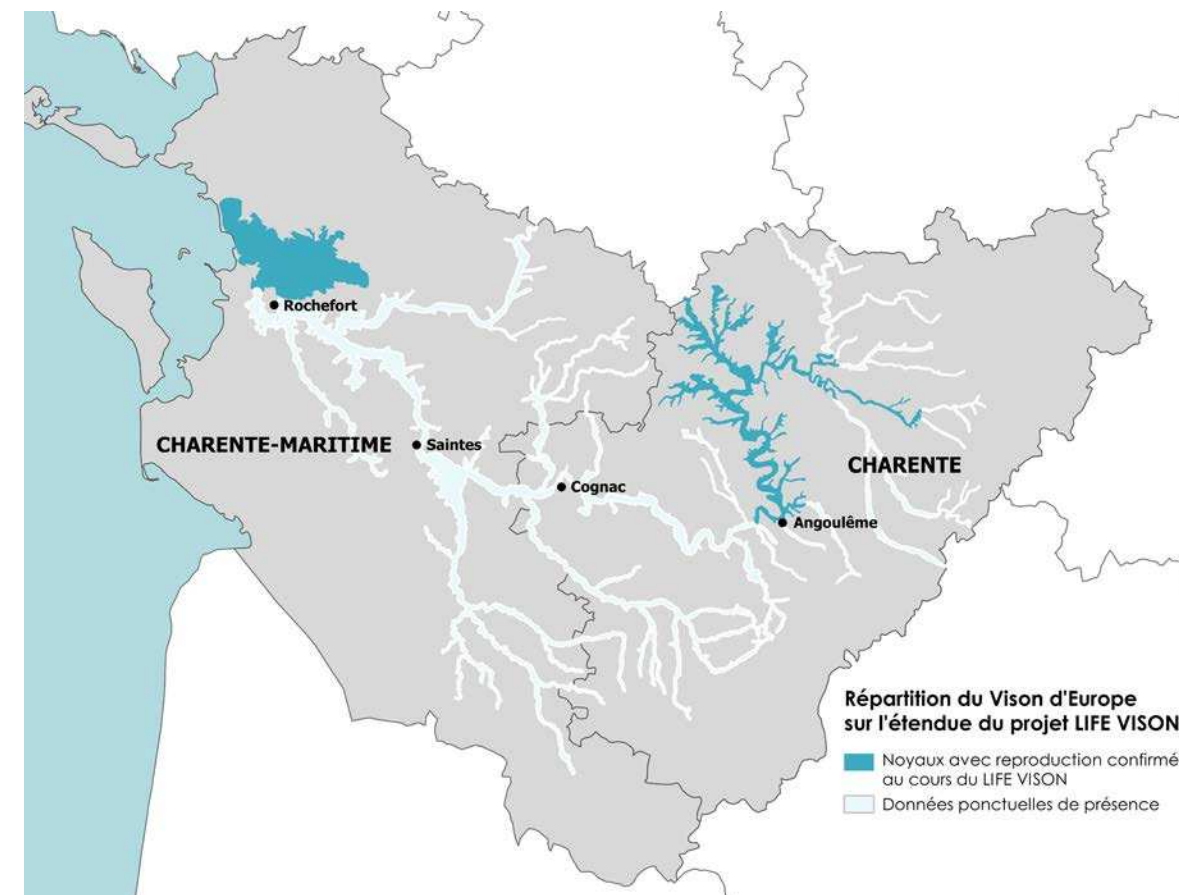
Vison d'Europe fréquentant un tube à poils (© GREGE/LIFE VISON)



Cage-piège camouflé dans le milieu naturel (© GREGE/LIFE VISON)

Les résultats confirmer la présence du Vison d'Europe sur l'ensemble du bassin de la Charente qui joue un rôle majeur pour la conservation de l'espèce :

- Deux noyaux avec reproduction confirmée identifiés dans les marais de Rochefort et sur la Charente en amont d'Angoulême.
- Des données ponctuelles de présence régulièrement enregistrées sur le reste du bassin.



© Besse B./LPO/LIFE VISON

### Répartition du Vison d'Europe sur l'étendue du projet LIFE VISON

- Noyaux avec reproduction confirmée au cours du LIFE VISON
- Données ponctuelles de présence



Combinaison de diverses techniques d'inventaire : tunnel à empreintes, piège-photographique et tube à poils (© GREGE/LIFE VISON)



## ~ MIEUX CONNAÎTRE L'ÉCOLOGIE SPATIALE DE L'ESPÈCE

Connue dans d'autres types de milieux, l'écologie du Vison d'Europe n'a jamais été étudiée en zone de marais arrière-littoraux ou en vallée alluviale large, ni pendant la période sensible de reproduction (d'avril à août).

**OBJECTIF :** Apporter des connaissances sur l'occupation de l'espace, l'utilisation de l'habitat et le régime alimentaire, en suivant par radiopistage des individus équipés d'émetteurs.

Les résultats apportent des données majeures pour dimensionner les mesures de conservation à la hauteur des enjeux, et affiner les mesures de protection :

- Les domaines vitaux, de très grande taille, s'étendent, selon le sexe, de 216 à 2 175 hectares en zone de marais et de 3 à plus de 60 km de vallée alluviale.
- Le jeune mâle suivi lors de son émancipation a exploré environ 150 km de Charente et ses affluents.
- Les individus sont très mobiles et changent de gîte de repos tous les jours, avec des distances entre gîtes allant jusqu'à 17 km pour les mâles en période de reproduction.



Mosaïque de milieux herbacés humides - Marais de Voutron © Meunier A./LPO/LIFE VISON



Boisement alluvial - Fleuve Charente © Besse B./LPO/LIFE VISON

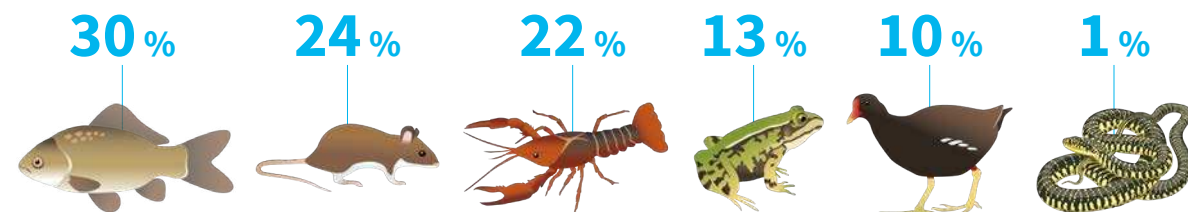


Localisation d'un gîte dans des fourrés humides en paysage de milieux prairiaux - Marais de Rochefort © LPO/LIFE VISON



Vison d'Europe sortant de son gîte © LPO/LIFE VISON

- Inféodé aux zones humides, le Vison d'Europe exploite l'ensemble du lit majeur.
- L'espèce préfère les habitats à couvert végétal dense (boisements, fourrés, milieux à hautes herbes) et se gîte généralement à moins de 5 m de l'eau au sol à l'abri de la végétation (ronces, roseaux...), ou dans des cavités (tas de bois, terriers, systèmes racinaires, troncs creux).
- Ses proies sont liées au milieu aquatique avec une importante variabilité selon le milieu et le sexe.
- Les femelles peuvent rester jusqu'à 50 jours dans les gîtes de mise-bas, et chassent aussi en journée durant cette période, les rendant particulièrement vulnérables.



Proportion des différentes proies identifiées dans les fèces de Visons d'Europe suivis au cours du LIFE VISON

8

visons suivis chacun pendant 3,5 à plus de 8 mois (5 mâles et 3 femelles) en 2021 et 2022

1402

localisations, 781 descriptions de gîtes diurnes, 3 gîtes de reproduction identifiés

Plus de 5 700

hectares de milieux cartographiés

Plus de 450

crottes analysées génétiquement pour l'identification du régime alimentaire

### Expérimentation de gîtes artificiels

Le Vison d'Europe nécessitant une grande diversité et disponibilité en gîtes, plus de 60 gîtes artificiels ont été déployés au cours du projet. Le suivi pendant 2 années de 33 d'entre eux a montré une bonne attractivité pour de nombreuses espèces dont le Vison d'Europe. Ainsi sur 139 observations de Visons, plus de la moitié ont montré un intérêt pour le gîte. Ce type de matériel qui attise la curiosité des animaux semble ainsi pertinent à utiliser comme stations fixes pour le suivi de l'espèce.



Vison d'Europe détecté devant un gîte artificiel © LPO/LIFE VISON



# AUGMENTER LA DISPONIBILITÉ EN HABITATS FAVORABLES

Compte tenu des enjeux de conservation du Vison d'Europe sur le périmètre du projet, la multiplication des opérations et des initiatives est indispensable pour préserver et restaurer des milieux favorables à l'espèce ainsi que la continuité écologique du bassin.

**OBJECTIF :** Acquérir, restaurer et préserver les milieux à fort enjeu pour le Vison d'Europe sur l'ensemble du bassin de la Charente par :

- La restauration d'habitats favorables à l'espèce, réalisée en étroite collaboration avec les propriétaires privés ou publics.
- La création de zones refuges qui permettent de préserver les sites propices au repos, à la chasse et à la reproduction.
- L'accompagnement des collectivités volontaires dans la mise en place de plans de gestion sur leurs parcelles.
- La réalisation d'acquisitions ciblées par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime (CD17) et la LPO afin de constituer un réseau d'aires préservées.
- La mise en place de zones de veille foncière en Charente-Maritime au titre des Espaces Naturels Sensibles.



Création d'une frayère à brochets sur la commune de Saintes  
© Beaubert R./LPO/LIFE VISON



Création d'une mare à Montignac-sur-Charente  
© LPO/LIFE VISON



Acquisition de 4 parcelles sur la commune de Port d'Envaux : 2 anciennes cultures reconverties en mégaphorbiaie et prairie, une peupleraie reconvertie en boisement spontané, une prairie. © CD17/LIFE VISON

## ACTIONS CONCRÈTES DE CONSERVATION

Acquisition de **52 ha** de terrain  
(44 ha par le Département de la Charente-Maritime et 8 ha par la LPO)

**645 ha** mis en veille foncière par le Département de la Charente-Maritime via la mise en place de zones de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles

**103** zones refuges

Création et restauration de :

**26 ha** de ripisylves,

**21,7 ha** de zones humides à hautes herbes

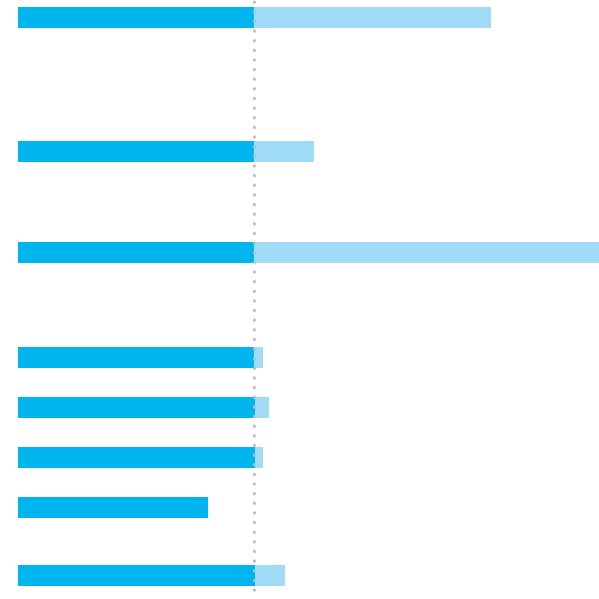
**11** mares

**4** frayères à Brochet

**12** communes volontaires engagées via la validation de plans de gestions

## OBJECTIFS PRÉVISIONNELS ATTEINTS

## OBJECTIFS DÉPASSÉS



Tout au long du projet, les nombreuses actions concrètes ont permis d'atteindre, voire de dépasser les objectifs, grâce au soutien et à l'implication des acteurs locaux dans la conservation de cette espèce.



## FOCUS SUR Les zones refuges

Véritables havres de paix pour les visons d'Europe, les zones refuges créées dans le cadre du LIFE sont des habitats humides, riches en ressources alimentaires diversifiées, et fournissant de nombreuses caches pour

se protéger. Les suivis engagés sur les 103 zones refuges ont permis de mettre en évidence leur utilisation par de nombreuses espèces dont celles de la famille des Mustélidés.



Zone refuge sur la commune de Colombiers ©LPO/LIFE VISON



Boisement alluvial à végétation haute classé en zone refuge ©LPO/LIFE VISON



Martre des pins ©LPO/LIFE VISON



Détection de 3 visons ©LPO/LIFE VISON



Loutre d'Europe ©LPO/LIFE VISON

# PRÉVENIR L'EXPANSION D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



## ~ LE VISON D'AMÉRIQUE (MUSTELA VISON)

Le bassin de la Charente est encore exempt de population établie de Vison d'Amérique. Il est donc primordial d'empêcher sa colonisation.

**OBJECTIF :** Surveiller l'arrivée du Vison d'Amérique sur l'ensemble du bassin de la Charente et éliminer rapidement les éventuels individus détectés, grâce au déploiement de radeaux à empreintes, méthode spécifique de suivi et de lutte contre l'espèce.

### Vison d'Europe

Tache blanche symétrique sur les lèvres supérieure et inférieure



### Vison d'Amérique

Tache blanche uniquement sur la lèvre inférieure



## ~ LE RATON LAVEUR (PROCYON LOTOR)

Présumé absent du bassin de la Charente au début du projet, le Raton laveur pourrait par son écologie constituer une menace pour le Vison d'Europe par compétition directe ou indirecte.

La surveillance réalisée au cours du projet à l'aide de tubes à guimauve (détection indirecte) et de la collecte d'autres données de présence (fortuites, pièges-photographiques...) a révélé des données toujours plus nombreuses, sur le marais de Brouage, le Né et la Charente, y compris au cœur du noyau de Vison d'Europe en amont d'Angoulême. A court terme il s'avère donc nécessaire de structurer la surveillance et la lutte contre cette espèce avant que de trop importantes populations ne s'implantent définitivement.



Radeau à empreintes : le tunnel attractif pour les Visons d'Amérique est muni d'un piège à empreintes sur argile qui permet de détecter le passage d'individus © GREGE

Les résultats indiquent qu'il n'y a pas de population établie en Charente et Charente-Maritime. Toutefois, 3 données ponctuelles de présence ont été enregistrées au cours du projet (capture accidentelle, collision routière et identification par piège photo), confirmant que la surveillance doit être maintenue et que tous les acteurs locaux doivent rester vigilants.

**200**

radeaux à empreintes suivis depuis le début du projet

**14 000**

contrôles réalisés



# SENSIBILISER LES ACTEURS LOCAUX

La sauvegarde d'une espèce protégée repose sur la mise en place de synergies avec les acteurs du territoire. La rencontre avec les communautés locales et leur sensibilisation aux problématiques liées à cette espèce patrimoniale a été une priorité dans le projet LIFE VISON.

**OBJECTIF :** Intégrer réellement la conservation du Vison d'Europe dans les politiques locales d'aménagement du territoire à travers des campagnes de sensibilisation et différents supports de communication.



Animation "Lecture de paysage" pour un lycée à Barbezieux © CHARENTE NATURE



Animation scolaire à Jarnac - empreinte de Vison © Dutrey A.

**1** site internet dédié au projet ([www.lifevison.fr](http://www.lifevison.fr)).

**2** croisières fluviales sur la Charente à destination des élus.

**4** lettres d'information distribuées sur le territoire (1000 exemplaires par lettre d'information) et une plaquette de présentation du projet diffusée tout au long du projet (5000 exemplaires).

**5** épisodes vidéos de la mini-série "Sur les traces du Vison d'Europe" (disponibles sur [www.lifevison.fr](http://www.lifevison.fr)).

**10** jeux de 5 kakemonos présentant l'espèce, ses menaces, les objectifs et certains résultats du projet, exposés lors de séminaires, colloques, ateliers et mis à disposition des collectivités sur demande.

**43** animations scolaires.

**110** panneaux de sensibilisation placés dans le milieu naturel.

**6000** exemplaires d'un numéro spécial de L'OISEAU MAG junior, dédié au Vison d'Europe et distribués aux abonnées, lors des animations scolaires et directement sur le territoire du LIFE (animateurs Natura 2000, festivals...).



Panneau de communication © CD17/LIFE VISON



Croisière fluviale à destination des élus © Beaubert R./LPO/LIFE VISON

## Séminaire de clôture du LIFE VISON à Rochefort les 14 & 15 novembre avec la participation de 80 personnes

Ces deux journées ont permis de partager les résultats du projet, de dresser un bilan de la situation actuelle du Vison d'Europe et de montrer, à travers une visite de

terrain, l'innovation de l'aménagement routier pour le passage de la petite faune dans le marais de Voutron, les habitats utilisés par le Vison d'Europe et les gîtes identifiés en zone de marais.

## ~ UN GUIDE DE RECOMMANDATIONS POUR LA CONSERVATION DU VISON D'EUROPE

Afin d'accompagner les différents acteurs dans la prise en compte de l'espèce, un guide technique de recommandations pour la conservation du Vison d'Europe est en cours de rédaction par les équipes du LIFE VISON et du PNA en faveur de l'espèce.

Ce guide se décline en quatre chapitres et une première version sera disponible en 2024 :

- 1. Vison d'Europe et stratégie de conservation**
- 2. Gestion des habitats en faveur du Vison d'Europe**
- 3. Aménagement des infrastructures linéaires de transport**
- 4. Préconisations pour la gestion des animaux prédateurs**



# RÉDUIRE

## LES COLLISIONS ROUTIÈRES

Les collisions routières sont essentiellement dues aux ruptures dans le corridor de déplacement du Vison d'Europe. La création de passages sécurisés dans les ouvrages hydrauliques ou sous les routes traversant les zones humides est une action majeure pour réduire cette menace.

### 18 ouvrages aménagés

par le LIFE VISON avec la création de 28 passages pour la petite faune :

- 12 encorbellements
- 8 pontons flottants
- 8 dalots et buses

et la mise en place d'environ **2 000 m de protection** (palissades et pieutage) pour empêcher les animaux de monter sur la chaussée et les canaliser vers les passages.



Pontons flottants dans un ouvrage dans les marais de Rochefort © LPO/LIFE VISON



Encorbellements dans un ouvrage du marais de Rochefort © LPO/LIFE VISON

**OBJECTIF** : Aménager 15 ouvrages en Charente-Maritime dans les secteurs d'intervention prioritaires, et accompagner le Conseil Départemental de la Charente pour la mise en place de passages pour la petite faune lors de la réfection de ses ouvrages.



Accompagnement du CD16 pour la réhabilitation de

**57** ouvrages (sur financements DREAL, mesures d'accompagnement de l'A65 et Plan de relance).



Dalot spécifique mis en place sur le linéaire du marais de Voutron © LPO/LIFE VISON



### FOCUS SUR

## Le marais de Voutron

Un aménagement innovant et d'envergure a permis d'aménager la route départementale 110 qui traverse le marais sur 800 mètres linéaires (sur la commune d'Yves) :

- Cinq passages créés sous la route, grâce à l'installation de dalots sur mesure.
- Palissades ou pieutages installés sur tout le linéaire pour guider les animaux et les empêcher de franchir la chaussée.



Palissade avec portail étanche pour accéder aux parcelles privées © LPO/LIFE VISON

- Portails installés pour permettre l'accès aux parcelles privées tout en maintenant une protection efficace.

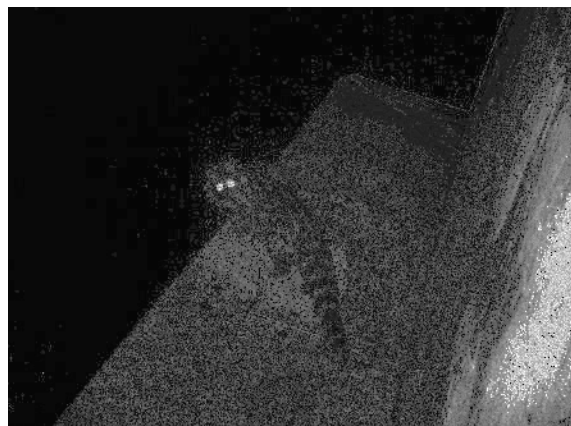


Vue aérienne de la mise en place des dalots sur le linéaire du marais de Voutron © Beaubert R./LPO/LIFE VISON



## ~ DES PASSAGES BIEN FRÉQUENTÉS

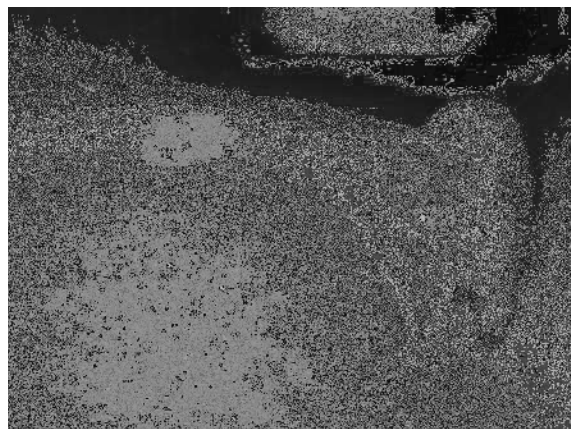
Les suivis scientifiques réalisés sur les ouvrages en Charente et Charente-Maritime montrent que ces passages sont déjà bien empruntés par le Vison d'Europe, et ce dès les premiers jours, ainsi que par un large cortège d'espèces : Loutre, Belette, Genette, Campagnol amphibie, Blaireau, Hérisson, Reptiles, Amphibiens, etc.



Genette utilisant un encorbellement © LPO/LIFE VISON



Loutre empruntant un ponton flottant © GREGE/LIFE VISON



Vison d'Europe fréquentant un dalot © LPO/LIFE VISON



Putois empruntant un enrochement © LPO/LIFE VISON



Blaireau fréquentant un encorbellement © LPO/LIFE VISON

# QUEL BILAN ?



Vison d'Europe © Beaubert R./LPO/LIFE VISON

Ces efforts vont être poursuivis dans le plan d'après LIFE, d'une durée de cinq ans, qui prévoit le développement de trois axes principaux :

**Ces 6 années de travail intense ont permis des avancées majeures du point de vue des connaissances et des mesures pour la conservation du Vison d'Europe dans l'un de ses derniers bastions :**

- Les données acquises confirment que :
  - La prise en compte de l'espèce doit se faire à l'échelle des bassins versants.
  - La préservation de la continuité écologique du bassin de la Charente initiée au cours du LIFE VISON est plus que jamais indispensable au maintien de l'espèce.
- L'aménagement innovant de Voutron a prouvé que des solutions efficaces existent pour aménager les routes

meurtrières traversant les grandes zones de marais. Il pourra servir de modèle pour d'autres gestionnaires de routes en France qui souhaitent rétablir des continuités écologiques le long de tels linéaires.

- L'appropriation de l'espèce et des enjeux par les acteurs est essentielle et a permis la mise en place de nombreuses actions au cours du LIFE VISON (zones refuges, plans de gestion, restauration d'habitats...).
- Le guide de recommandations pour la conservation du Vison d'Europe permettra d'accompagner les acteurs dans la prise en compte de l'espèce.

- La poursuite de la surveillance du Vison d'Amérique sur la totalité du périmètre du LIFE ainsi que sur les fronts de colonisation au nord et au sud, en poursuivant la synergie avec le troisième PNA en faveur du Vison d'Europe.
- Le suivi des ouvrages réalisés dans le cadre du LIFE VISON, la poursuite des aménagements par le CD17 ainsi qu'un accompagnement dans la réplification de l'innovation de l'aménagement de Voutron sur le reste du territoire français/étranger.
- L'évaluation de l'efficacité des actions concrètes réalisées sur l'ensemble du périmètre du projet via le suivi des zones refuges et des parcelles restaurées. De nouvelles zones refuges pourront être créées et les acquisitions foncières et la mise en place de nouvelles ZPENS seront poursuivies par le CD17.



# UN RÉSEAU DE SOUTIEN, INDISPENSABLE AU BON DÉROULEMENT DU PROJET

Les équipes du LIFE VISON (LPO, GREGE et CD17) remercient chaleureusement l'ensemble des structures et personnes associées qui ont participé à la mise en œuvre des actions du LIFE VISON :

AFdPZ, Agence de l'eau Adour-Garonne, Angeac-Charente, Beauval Nature, Boutiers-Saint-Trojan, CARO, CD16, CDA de Saintes, CDC Cognac, Cemex, CEN, CETEF, Chaniers, Champdolent, Charente eaux, Charente Nature, Châteaubernard, Châteauneuf-sur-Charente, Cherves-Richemond, Cognac, Colombiers, Comité d'éthique Poitou-Charentes, Communauté de communes coeur de Saintonge, Courcoury, Criteuil-la-Magdeleine, CRPF Marsac, DDT16, Distillerie des Moisans, DDTM17, Dompierre-sur-Charente, DREAL Nouvelle-Aquitaine, entreprise Bitaubé, entreprise Valcore, EIFFAGE, EPIDOR, Fédération de chasse 16, Fédération de chasse 17, Fédération de pêche de Charente, Fédération de pêche de Charente-Maritime, FIFO Distribution, Fondation Léa Nature, Fondation Lemarchand, Fondation Placoplatre, Gensac-la-Pallue, Gimeux, GRIFS, Jarnac, La Conseillé, LISEA, Mouthiers-sur-Boème, Muron, Nersac, OFB, Piège photographique, Pigment web, Pons, Port D'Envaux, PUR, Puy-du-Lac, Région Nouvelle-Aquitaine, Saint-Brice, Saintes, Saint Simeux, SIE Val-de-Saintonge, Sireuil, Syndicat de bassin versant du Né, SYMBA, SYMBAS, SYMBO, UNIMA, Université de Liège, Vars, Wildcare.

Et tous les propriétaires privés engagés dans la conservation de l'espèce via la mise en place d'une zone refuge, la restauration d'habitats propices au Vison d'Europe ou nous ayant autorisé l'accès à leurs parcelles.

## COORDINATEUR DU PROGRAMME



Agir pour  
la biodiversité

## PARTENAIRES ASSOCIÉS



GREGE  
Groupe de Recherche et d'Etude  
pour la Gestion de l'Environnement



## PARTENAIRES FINANCIERS



## AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

